



# **Rôle des INSP d'Afrique de l'Ouest face au COVID-19**

**Webinaire des membres IANPHI**

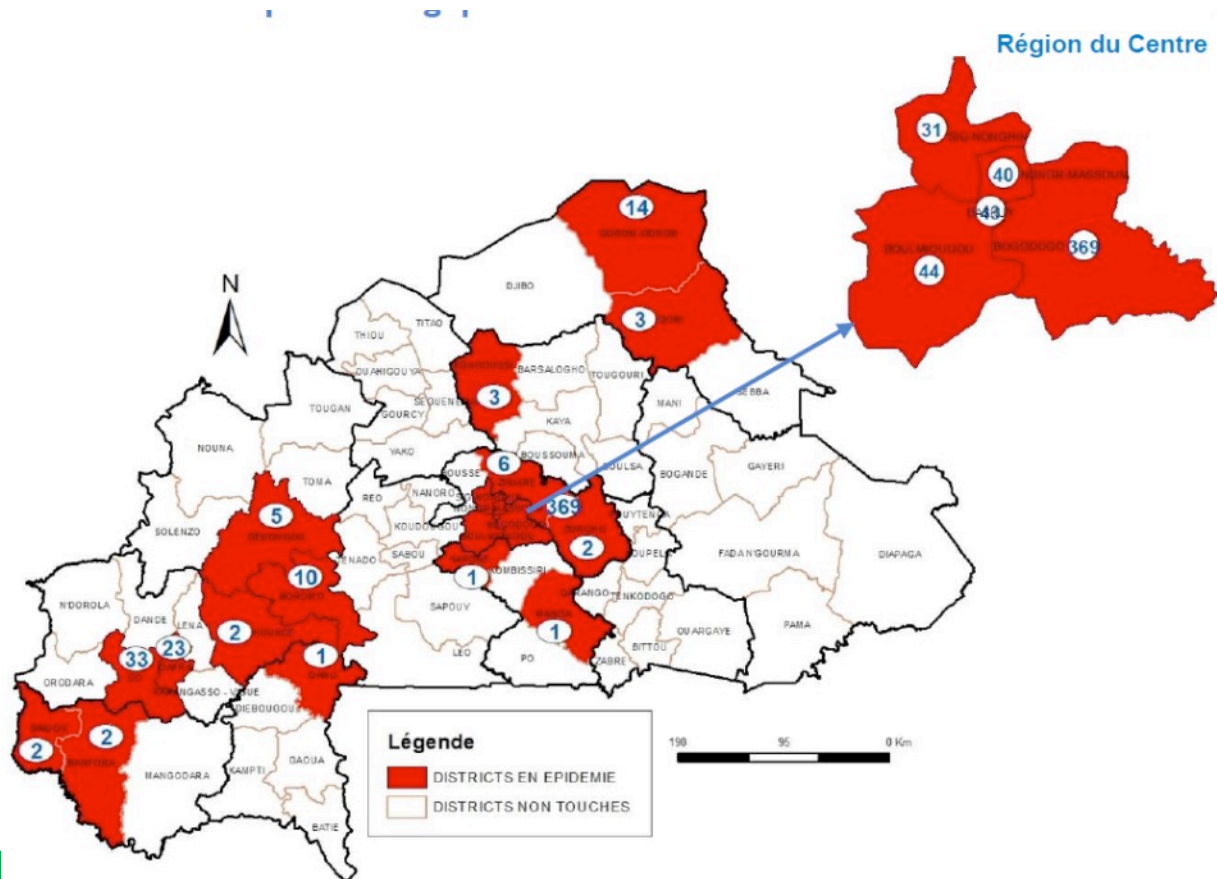
**Présentation INSP Burkina Faso**

**29 avril 2020**

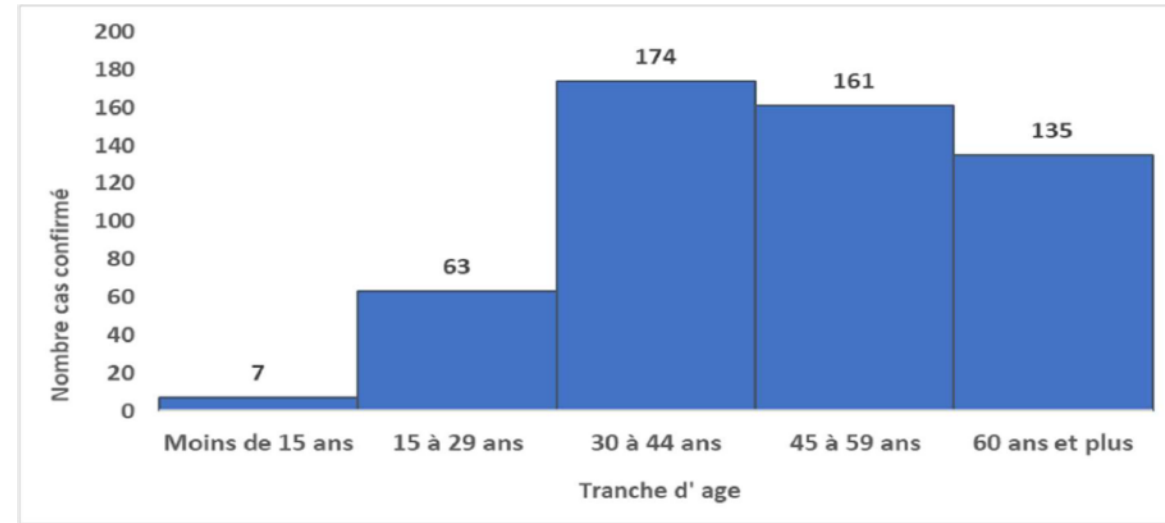
**Dr Hervé HIEN  
Directeur Général**

# Situation épidémiologique du COVID-19 : au 28/04/2020

Trois (03) nouveaux cas confirmés de COVID-19 le 27/04/2020 portant le total à 638 cas confirmés



Graphique 1 : Cartographie des districts du Burkina Faso touchés par le COVID-19 à la date du 27/04/2020



Graphique 4 : Répartition par tranche d'âge des cas de COVID-19 au Burkina Faso du 09 mars au 27 avril 2020 (N=540)

# Missions de l'INSP

Les missions principales de l'Institut national de santé publique (INSP) sont :

- assurer la veille sanitaire : alerte, riposte et surveillance ;
- assurer la recherche sectorielle, la capitalisation des interventions et l'aide à la prise de décision ;
- développer et animer l'expertise collective en santé publique.

Fort de ces missions, l'INSP impliqué dans la gestion de l'épidémie à Coronavirus COVID-19.

# Les piliers de l' INSP pour faire face aux problèmes de santé Publique



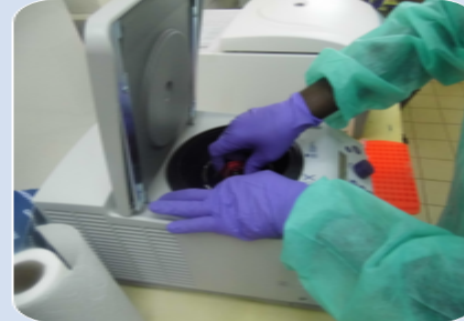
## Centres de recherche (centre Muraz, CNRFP, CRSN)

- recherche sectorielle alignée sur les priorités du MS/approche programme
- recherche mondiale/internationale
- capitalisation pour la prise de décision



## CORUS

- assurer la veille sanitaire
- réaliser les investigations,
- assurer l'alerte
- coordonner la réponse aux urgences sanitaires



## LCR

- fournir des services de laboratoire central de référence pour la protection de la santé et pour la lutte contre les maladies transmissibles et non-transmissibles



## ONSP

- développer une expertise thématique, analytique et méthodologique
- utiliser l'expertise scientifique rapide ou collective pour formuler des recommandations à l'attention des autorités de santé

# Quel est le rôle de l'Institut dans l'appui à la prise de décision ?

- Coanimation d'un groupe d'expert pour l'aide à la prise de décision ( analyse de la modélisation, interprétation des données épidémiologiques de routine etc..)
- Elaboration et la mise en œuvre des protocoles de recherche pour générer des connaissances sur la maladie (socio-anthropologie, épidémiologie, prise en charge, recherche fondamentale, ...)
- Participation aux réunions des différents groupes thématiques permettant d'éclairer l'autorité pour une prise de décision : Mesures de confinement, gestes barrières, utilisation de la chloroquine dans le traitement, ...

# Quel est le rôle de l'Institut dans l'appui à la prise de décision ?

- L'INSP se charge de collecter et d'analyser l'ensemble des situations des équipes et des sous équipes de la coordination sur le COVID-19
  - Une synthèse et des propositions d'actions correctrices sont effectuées pour l'ensemble des groupes thématiques puis transmises au Cabinet du ministère de la santé,
- Contribution du service de communication et des relations publiques à la coordination des interventions des médias publiques et privés

# Quelles interactions votre institut a avec le Ministère de la Santé ?

- La coordination nationale de la lutte est hébergée par l'INSP.
- CORUS lead du dispositif de préparation, de réponse avec l'utilisation de ses instruments et ses ressources humaines ;
- Participation des structures de l'INSP à la rédaction du plan de préparation et de riposte à l'épidémie de COVID-19 et des directives de prise en charge du COVID-19 ;

# Quelles interactions votre institut a avec le Ministère de la Santé ?

- Laboratoires de diagnostic de la COVID19 sont des Laboratoires nationaux de référence (LNRs) coordonnés par le Laboratoire central de référence (LCR/INSP)
- Participation aux réunions de cabinet du MS
- Participation aux réunions des groupes thématiques
- Contribution aux équipes d'équipes d'intervention rapide (EIR) en fournissant une base de données de plus 50 spécialistes en SP dont des épidémiologistes, SP , TBM, des médecins généralistes pour aider à la gestion des cas



# Comment s'ordonne la coordination nationale ?

- La lutte est organisée autour d'un coordonnateur national nommé qui est suppléé par un coordonnateur national adjoint et un gestionnaire d'incident.
- La coordination nationale est relayée dans les régions sanitaires par des coordinations régionales.
  - Comité régional de gestion des épidémies COVID-19 (CRGE COVID-19) au niveau intermédiaire
  - Comité provincial de gestion des épidémies COVID-19 (CPGE COVID-19) au niveau périphérique
- Des groupes thématiques sont mis en place

# Comment s'ordonne la coordination nationale ? Les GT

- la coordination ;
- la surveillance épidémiologique ;
- la protection et le contrôle des infections ;
- la prise en charge des cas ;
- la communication sur les risques et l'engagement communautaire ;
- la logistique ;
- l'équipe d'intervention rapide ;
- les points d'entrée ;
- la gestion administrative, financière et logistique ;
- la recherche, capitalisation et aide à la prise de décision ;
- le laboratoire ;
- la planification et information ;
- La sécurité

# Comment évaluer l'acceptation sociale et économique des décisions mises en place par la population ?

- Compréhension de l'acceptabilité par les populations des mesures de distanciation sociale et sanitaire par une enquête CAP (Consortium taskforce INSP)
- Mise en place d'une veille documentaire avec l'animation des sites web
- Mise en place d'une plateforme d'animation des et de partages des messages avec la population via télé, radio, passages programmés des spécialités et des personnes ressources

# Comment intégrer les données d'évaluation de l'acceptation dans les décisions prises au niveau national ?

- Utilisation d'une démarche impliquant la coordination COVID-19
- Obtention des autorisations des mises en œuvre du CAP en population et dans les FS ( SG/MS et CERS)
- Ateliers programmatiques de validations des résultats et de leurs utilisations

# Comment améliorer notre collaboration scientifique et technique pour faciliter une approche coordonnée de la gestion de l'épidémie ?

La maladie à coronavirus 2019 se repend rapidement dans le monde en raison du brassage inter humain. Cela démontre clairement qu'aucune nation n'est épargnée par cette pandémie.

- L'organisation de rencontres d'échanges virtuelles entre les INSP pour un partage d'expérience
- L'élaboration des outils de travail et des protocoles thérapeutique ou de recherche utilisable par tous les pays
- Partages des directives , des plan de lutte pour extraire des interventions coordonnées , transversales,
- L'échange d'expertise entre les INSP à travers des voyages pour appuyer les équipes locales
- Le partage des résultats de recherche

**Merci pour votre attention**